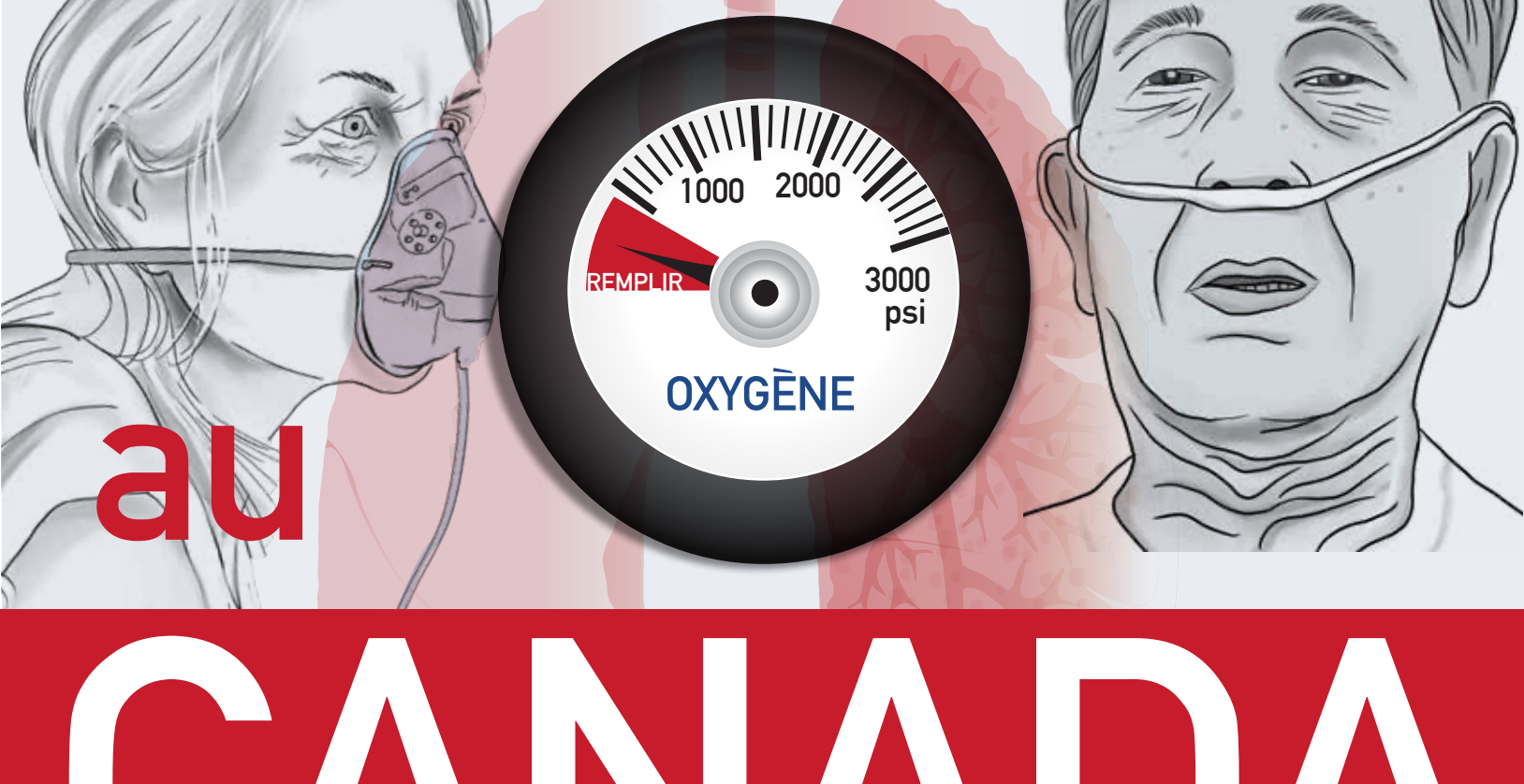


ACCÈS à l'oxygénothérapie



au

CANADA

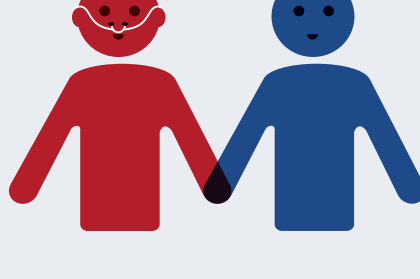
FAITS SAILLANTS DU RAPPORT 2022-2023

RENSEIGNEMENTS SUR LA FIBROSE PULMONAIRE AU PAYS :

Sondage de la FCFP auprès des patients et des soignants

Sondage auprès des professionnels de la santé et articles de recherche

Sondage auprès des fournisseurs d'oxygène



Toutes les parties s'entendent : l'oxygénothérapie est difficile d'accès

20% des patients déclarent qu'ils **N'ONT PAS** obtenu d'**ordonnance d'oxygénothérapie** lorsqu'ils en ont eu besoin.

27% des professionnels de la santé affirment qu'il **faut améliorer** l'accès à l'oxygénothérapie à domicile.

29% des fournisseurs d'oxygène sont d'accord.

L'endroit où vous VIVEZ au Canada détermine ce que vous OBTENEZ

LES COÛTS À DÉBOURSER PEUVENT S'ÉLEVER À DES MILLIERS DE \$\$\$ PAR ANNÉE

14% des patients indiquent qu'ils **DÉBOURSENT** au moins **certains des coûts liés à leur oxygénothérapie.**

50% des professionnels de la santé déclarent que les **lignes directrices provinciales** en matière de remboursement **NE PERMETTENT PAS** aux médecins de prescrire l'oxygénothérapie à tous les patients qui en ont besoin.

« Malheureusement, il y a une pénurie de médecins de famille à Terre-Neuve. »
FOURNISSEUR D'OXYGÈNE, TERRE-NEUVE

« Les patients avec FPI doivent être couverts par la pneumologie dans une autre province... On n'a aucun pneumologue ici. »
PROFSSIONNEL DE LA SANTÉ, YUKON

L'inégalité entre les lignes directrices provinciales de remboursement et les besoins des patients constitue un problème pour la majorité des professionnels de la santé au Manitoba, en C.-B., en Alberta, au Québec et en N.-É.

+50% des fournisseurs d'oxygène estiment que les patients **N'ONT PAS UN ACCÈS ÉGAL** à une livraison rapide d'oxygène.

Les critères médicaux pour l'admissibilité à l'oxygénothérapie sont rigides, inconvenants ou inexistant

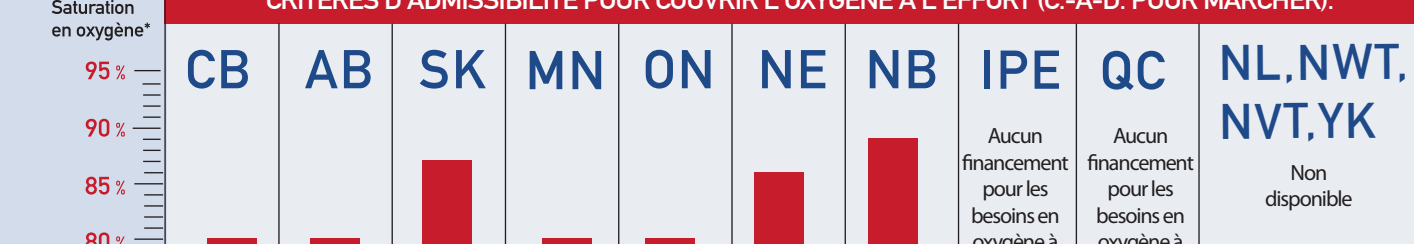
LES LIGNES DIRECTRICES PROVINCIALES CRÉENT UNE INIQUITÉ INACCEPTABLE

« Simplifions les critères... Les ordonnances rédigées par des spécialistes devraient être immédiatement valides. »
PNEUMOLOGUE

« Les critères sont sévères et ne s'appliquent pas aux personnes ayant une FPI. »
PNEUMOLOGUE, ALBERTA

« Il n'y a aucun critère pour l'O₂ ambulatoire non plus. On doit argumenter à chaque fois qu'il est question de couverture. »
PNEUMOLOGUE, QC

Il n'existe **AUCUN** critère médical officiel d'admissibilité dans les trois territoires du pays et à Terre-Neuve-et-Labrador.



La cause profonde de la divergence : L'UTILISATION DES DONNÉES SUR LA MPOC

LA MAJORITÉ DES ÉTUDES SUR L'OXYGÉNOTHÉRAPIE À DOMICILE EST AXÉE SUR LA MPOC



Les Canadiens sont À BOUT DE SOUFFLE POUR DU CHANGEMENT

LES PATIENTS ATTEINTS DE FP ONT LE DROIT AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Des critères d'admissibilité propres à leur maladie**
Les patients et les professionnels de la santé réclament des critères médicaux standardisés basés sur les besoins uniques des patients atteints de fibrose pulmonaire.
- Un remboursement pour tous**
Les patients et les professionnels de la santé exigent que les coûts soient entièrement remboursés pour TOUTES les personnes qui reçoivent une oxygénothérapie à domicile.
- De l'O₂ dans toutes les communautés**
Les patients et les professionnels de la santé plaident pour que les patients obtiennent l'oxygénothérapie dont ils ont besoin, peu importe leur emplacement.

AIDEZ-NOUS À LE CONCRÉTISER

La Fondation canadienne de la fibrose pulmonaire travaille sans relâche :

SOUTIEN **CONSCIENTISATION** **RECHERCHE** **DÉFENSE DES DROITS**

Fondation canadienne de la fibrose pulmonaire cpff.ca/donate

Scanner le code pour lire les rapports et les articles de recherche :

